

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## PISCINES : UN SECTEUR QUI FORME ET RECRUTE *LA FPP MOBILISÉE POUR L'EMPLOI EN FRANCE*

À contre-courant de la morosité économique ambiante, le secteur des piscines passe à la vitesse supérieure dans la création d'emplois et la formation en France. D'après la récente enquête menée par la Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP), qui réunit 1 270 entreprises du secteur, plus de 9 entreprises sur 10 comptent renforcer leurs équipes d'ici la fin de l'année. 68 % veulent embaucher de nouveaux collaborateurs permanents, 34 % faire appel à des saisonniers et 22 % ont l'intention de former des jeunes en apprentissage. Les personnels de chantier sont les plus sollicités : 70 % des recrutements envisagés concernent les Techniciens de Piscines, suivis des poseurs de piscines (40 %) ou de membranes (23 %).<sup>1</sup>

### Renforcer les équipes pour répondre à l'accélération de la demande

Il s'agit pour les entreprises du secteur, pour la plupart des PME et de PMI familiales de petite taille, de faire face aux envies croissantes de piscines des Français, qui se sont accentuées avec la crise et l'envie d'être toujours mieux chez soi. Ces entreprises, dont les emplois sont ancrés au cœur des territoires, s'agrandissent en recrutant de nouveaux collaborateurs ainsi qu'en formant les professionnels de demain. Aujourd'hui, on estime que le secteur emploie déjà plus de 51 000 collaborateurs en France, dont plus de 22 000 dans les seules entreprises spécialisées dans la construction de piscines privées.<sup>2</sup>

### De nombreuses compétences recherchées

Si les techniciens de terrain sont très sollicités, tous les corps de métiers sont concernés par les recrutements : de l'ingénieur jusqu'au commercial. De nombreuses opportunités sont à saisir pour les jeunes en recherche de vocation ou les actifs qui veulent se reconvertir dans un secteur porteur. En effet, construire une piscine ne s'improvise pas et demande de solides compétences en matière de règles d'urbanisme, terrassement, construction, plomberie, électricité, étanchéité, traitement d'eau, chauffage, sécurité.

### La FPP engagée aux côtés des entreprises

Aux côtés des entreprises du secteur, la FPP accompagne les dirigeants dans leurs besoins de formation et de recrutement. La Fédération vient en particulier de constituer une **Commission dédiée au recrutement, à la formation et à la professionnalisation** pour mobiliser l'ensemble des acteurs sur le thème, y compris les centres de formation, les agences d'intérim ou Pôle Emploi. Elle a également construit une **rubrique dédiée aux candidats** sur son site, afin de les informer sur les opportunités d'emplois, les compétences nécessaires et les possibilités de formation continue ou initiale. En effet, au sein de cet espace web, elle propose désormais une **Bourse de l'Emploi**, afin de faciliter la mise en relation entre employeurs et candidats, qu'ils soient à la recherche d'un emploi ou d'un apprentissage. Pour tout savoir, il suffit de cliquer sur la **rubrique EMPLOI /FORMATION** du site de la FPP :

**[propiscines.fr](http://propiscines.fr)**

<sup>1</sup> Source : enquête FPP menée en janvier 2021 auprès de 121 entreprises spécialistes de la construction de piscines privées.

<sup>2</sup> Source : Institut I+C – Bilan économique du marché des piscines 2018

## Rubrique emploi / formation sur propiscines.fr : pour tout savoir sur les métiers de la piscine

Afin d'accompagner les entreprises du secteur dans ce mouvement créateur d'emplois, la FPP a ajouté une rubrique dédiée sur son site internet propiscines.fr. Il s'agit de réunir l'ensemble des informations nécessaires pour informer les candidats, qu'il s'agisse de jeunes en recherche de formation, de demandeurs d'emploi ou de professionnels à la recherche de nouvelles opportunités. La nouvelle rubrique les informe notamment sur :

- La **formation initiale** avec la liste des établissements qui préparent au brevet professionnel aux métiers de la piscine en alternance
- La **formation continue** avec l'offre de formation continue de ces établissements et des centres AFPA
- Le **centre de formation de la FPP** qui délivre des modules pour les professionnels au sujet des normes, des questions juridiques, etc.

## La Bourse de l'Emploi de la FPP : la mise en relation entreprises / candidats facilitée

La FPP a également lancé une Bourse de l'Emploi dédiée aux métiers de la piscine afin de faciliter la mise en relation entre entreprises et candidats. Cette Bourse sur laquelle sont déposées les offres des adhérents est aussi bien destinée aux apprentis qu'aux professionnels expérimentés. Tous les métiers de la piscine sont concernés : commerciaux, ingénieurs, chefs de chantiers, comptables, administratifs... Les candidats sont invités à prendre contact directement avec les entreprises recruteuses.



## « Technicien Piscine » : zoom sur le métier le plus recherché

Actuellement, le profil de candidat le plus demandé est celui de « technicien piscine ». Il est en charge de la réalisation (construit, installe, entretient ou rénove) des piscines, des bains à remous dans le cadre d'un usage familial ou collectif (privé ou public). Pour devenir technicien, de nombreuses compétences sont nécessaires dans les domaines de l'étude de projet (modèle numérique), du génie civil, de l'hydraulique, de l'énergie ou encore de la chimie de l'eau. La majorité des emplois se situe dans des petites et moyennes entreprises et dans le secteur d'activité « construction, installation de piscines ».

Différents niveaux de formation existent selon les besoins des entreprises et selon les centres de formation, mais la référence demeure le **Brevet professionnel pour les formations initiales**. Les BP se préparent en 2 ans en alternance après un CAP et permettent d'acquérir un niveau de qualification équivalent au Bac. Il existe un Brevet Professionnel spécifique pour les métiers de la piscine. En France, neuf établissements forment les élèves à ce diplôme sur 2 ans et parfois en 1 an selon les niveaux des candidats. Une fois obtenu, il ouvre les portes de l'emploi : 90% des nouveaux diplômés sont embauchés dans les 3 mois. Certains professionnels de la FPP participent tous les ans à la vérification et à la correction des sujets du BP aux côtés des représentants de l'éducation nationale.

Le métier de Technicien Piscine est aussi accessible après avoir suivi une **formation continue** avec des modules proposés par les établissements de formation et les centres AFPA. Cette passerelle permet aux **demandeurs d'emploi ou aux professionnels de métiers connexes** d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour intégrer les entreprises de construction de piscines.

A noter que, pour aller plus loin, il existe également une formation de chef de chantier en complément du Brevet Professionnel qui peut être préparé à l'Institut Supérieur des Métiers de la Piscine situé à La Roche sur Yon.



---

Sandra, Anaïs & l'Équipe Adocom RP - Service de Presse de la FPP,  
vous remercient de votre attention.

Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)

**ADOCOM<sup>®</sup>-RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

Qualification : Agence Certifiée OPQCM